

Séance du 29 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers absents : 02
Nombre de pouvoirs : 02
Date de convocation : 22/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

PRESENTS : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, HORVAIS Monique, LERØY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, PORÉE Sébastien, CRESSANT Boris, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, JACQUEMIN Bruno, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

Absents excusés : LE FUR BASLÉ Frédérique, LAUNAY Jean-Dominique,

Pouvoir : LE FUR BASLÉ Frédérique à PATRIZI Guillaume, LAUNAY Jean-Dominique à ROMÉ Cyril.

Secrétaire de séance : TOUFFET Marlène

OBJET D_76_2026 : ASSAINISSEMENT - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 5 juin 2026, il avait été autorisé à lancer une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés, dans le cadre de l'obligation de réalisation du schéma directeur de l'assainissement collectif de la commune.

Cette consultation étant inférieure aux seuils réglementaires applicables, une demande de devis a été adressée par courriel, le 19 juin 2026, à huit bureaux d'études spécialisés.

La date limite de réception des offres était fixée au 20 juillet 2026 à 12 heures.

À l'issue de la consultation, une seule offre a été reçue. Par ailleurs, deux bureaux d'études ont indiqué ne pas être en mesure de donner suite à la consultation, en raison d'une surcharge de travail.

L'offre reçue a été présentée par la société NTE, agissant en qualité de mandataire, avec pour co-traitant la société HYDRACOS, toutes deux domiciliées à Saint-Grégoire, à proximité de Rennes.

L'offre se décompose comme suit :

Prestations	Montant HT
Phase 1 – État des lieux, analyse de la situation actuelle et de la situation future	6 860 €
Phase 2 – Campagne de mesures en période de nappe haute	10 894 €
Option – Campagne de mesures en période de nappe basse	3 919 €
Phase 3 – Localisation des anomalies	5 780 €
Phase 4 – Synthèse du diagnostic et bilan du fonctionnement des réseaux d'assainissement	1 550 €
Phase 5 – Élaboration du schéma directeur d'assainissement des eaux usées	4 593 €

Le montant total de l'offre s'élève à :

- **29 677 € HT**, soit **35 612,40 € TTC** pour la prestation de base ;
- **33 596 € HT**, soit **40 315,20 € TTC**, avec l'option relative à la campagne de mesures en période de nappe basse.

Monsieur le Maire précise que la commune peut bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, au taux de 50 %, pour la réalisation de cette étude.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- de retenir l'offre présentée par le groupement constitué de la société NTE, mandataire, et de la société HYDRACOS, co-traitant, pour un montant de 29 677 € HT, soit 35 612,40 € TTC ;
- de retenir également l'option relative à la campagne de mesures en période de nappe basse, pour un montant supplémentaire de 3 919 € HT, portant le montant total du marché à 33 596 € HT, soit 40 315,20 € TTC ;
- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne la subvention au taux de 50 % susceptible d'être accordée pour cette étude ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à effectuer toutes les démarches relatives à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Marlène TOUFFET

Loïc LEBRET

